



## CDEN du 23 novembre 2023

### Déclaration liminaire de la FSU 64

---

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

En tout premier lieu, nous souhaitons exprimer ici la solidarité et le soutien de l'ensemble des membres de la FSU 64 aux camarades syndicalistes et gilets jaunes convoqués hier au commissariat de Pau. Cette convocation et les gardes à vues qui s'en sont suivies pour plusieurs d'entre eux marquent une nouvelle fois une volonté de criminalisation du mouvement social que nous dénonçons avec la plus grande force. A l'heure où les 49.3 se succèdent à l'Assemblée nationale et où le dialogue social est réduit à la portion congrue, notamment au sein de l'Education nationale, quel espace reste-t-il aux travailleuses et travailleurs de ce pays, aux précaires et aux privés d'emploi pour exprimer leur opposition à la destruction en cours des services publics et du système de protection sociale ? En dépit des interpellations abusives, des interdictions arbitraires de manifester et des tentatives d'intimidation qui se font chaque jour plus pressantes, nous continuerons à nous mobiliser contre le démantèlement de notre modèle social qui accroît les inégalités et profite aux plus fortunés de nos concitoyens.

Concernant l'ordre du jour de ce CDEN, la transmission précoce des documents de travail nous a permis une préparation efficace de cette instance et nous souhaitons en remercier les personnels de la DSDEN. Globalement, l'examen minutieux des documents transmis confirme les analyses et les mises en garde de la FSU : le service public d'Education se dégrade, au point que de plus en plus de parents font le choix de l'évitement scolaire et de l'entre-soi en recourant à l'enseignement privé.

Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'évolution des effectifs dans le 1<sup>er</sup> degré privé et dans le 1<sup>er</sup> degré public au cours des dix dernières années : en 10 ans, l'école publique a perdu 8 % de ses effectifs (passant de 45 253 à 41 671) quand les écoles privées ont accru les leurs de 7,5% (de 12 859 à 13 829). C'est bien simple, en 2013, 78% des élèves du département étaient scolarisé.es dans l'enseignement public. En 2023, elles et ils ne sont plus que 75%.

Pour reprendre à notre compte, une fois n'est pas coutume, le paradigme de l'entreprise que le *new public management* entend imposer au cœur même de nos services publics, utilisons son vocabulaire : l'école publique perd des parts de marché et nous souhaiterions connaître les mesures que vous envisagez de prendre, Monsieur le Président Directeur Général académique, pour inverser cette tendance et restaurer l'attractivité du Service public d'éducation ?

Pour notre part, nous militons à la FSU pour obtenir des moyens supplémentaires permettant une véritable baisse des effectifs par classe et le déploiement de personnels supplémentaires, formé·es, pour accompagner l'avènement d'une école réellement inclusive. Inutile de dire que le projet de Loi de Finance 2024 n'est pas de nature à apaiser nos inquiétudes pour la scolarité à venir de nos élèves, en particulier les plus fragiles.

Dans le second degré, la FSU dénonce de la même façon le manque de moyens accordés aux collèges et aux lycées. Tout comme le P/E qui ne croit que de manière cosmétique dans le 1<sup>er</sup> degré, le ratio H/E n'augmentera cette année que de 0,02 heures, soit 72 secondes par élève. Est-ce suffisant pour rattraper le retard accumulé par le système scolaire français ? Est-ce de nature à répondre aux difficultés identifiées par le Ministre M. Attal parmi les élèves de 4<sup>ème</sup>, élèves qui, soit dit en passant, ont fait l'essentiel de leur parcours scolaire sous la présidence d'Emmanuel Macron ? Pour répondre à ces défis, il faudrait autre chose que des moyennes de 30 en 6<sup>ème</sup> à Marracq, Rostand, Jeanne d'Albret, en 4<sup>ème</sup> à Anglet, et à Rostand, en 3<sup>ème</sup> à Anglet, Marracq, Derême ou Margerite de Navarre.

L'ambition sans cesse affichée dans les discours n'est jamais transcrite dans les actes au point qu'il apparaît de plus en plus manifeste que l'objectif du ministère est de créer petit à petit deux systèmes parallèles : un système scolaire minimal, arc-bouté sur les fondamentaux et l'acquisition des rudiments de la culture commune et celui des citoyen·nes plus aisé·es qui peuvent payer un enseignement privé à leurs enfants, un système scolaire dont est issu notre ministre M. Attal ou dans lequel sont scolarisés les enfants de notre précédent ministre, M. N'Diaye.

La FSU continuera à dénoncer le manque de moyens accordés à l'Education Nationale, la dégradation des conditions de travail des enseignant·es, principalement due à leur épuisement face à la charge croissante de travail qui leur est imposé. L'inclusion scolaire sans moyens pèse douloureusement sur les équipes et fait souffrir en outre de nombreux élèves et leurs familles.

Nous tirons la sonnette d'alarme et tenons à vous alerter sur les conditions d'apprentissage de nos élèves et des conditions de travail de nos

collègues qui ne cessent, années après années, de se dégrader. Cette situation, qui perdure depuis des années maintenant, conduira notamment la FSU-SNUipp à déposer dans les Pyrénées Atlantiques et dans l'ensemble des départements de France une alerte sociale concernant le 1<sup>er</sup> degré très prochainement.